



Draguignan

magazine

Une fin d'année festive



Ville de Draguignan



ANIMATION
Fête de la glisse, 21^e édition
4 à 6

SÉCURITÉ
Ne rien laisser passer !
7

ATTRACTIVITÉ
Draguignan, terre d'investissement
8

IMPÔTS
Comprendre sa fiche d'imposition
9



PATRIMOINE
Sauvegarder le patrimoine
10

ACTUS
12

TRAVAUX
14

SPORT
16

DÉCHETS
Draguignan, ville propre
18

DÉVELOPPEMENT DURABLE
Le développement durable sous toutes ses formes
20



CONSEILS DE QUARTIER
Habitants, élus et agents : un travail de concert
22

COMMERCE
23

EXPRESSION POLITIQUE
24

PRATIQUE
26



Bonnes fêtes de fin d'année à tous. C'est si simple et c'est tellement essentiel que cette phrase pourrait suffire à combler cet édito. La convivialité est le trait d'union de ces festivités qui font la joie des enfants comme des plus grands. Nous goûtons le bonheur de vivre ensemble. C'est un moment fort de la vie de la cité.

Les animations organisées pour la période de Noël sont la vitrine de cette respiration qui nous rassemble à travers les âges. Les décorations en sont l'illustration. Fidèle à

“L'équilibre est au centre de mon engagement pour réussir ensemble une ville à taille humaine”

l'esprit de cette période où l'émerveillement des enfants éclaire nos vies, j'ai fait le choix de maintenir les illuminations tout en prenant des mesures de limitation pour réduire notre empreinte énergétique.

La fin d'année est aussi un moment important pour la vitalité commerciale du centre-ville. L'implication de la ville est forte pour soutenir l'attractivité du cœur de ville où se nouent à la fois la vie sociale, la vie civique et la vie économique de notre cité, cela tout en portant son identité culturelle, architecturale et patrimoniale. Les statistiques de la fréquentation du centre historique durant la période estivale témoignent de la croissance des flux piétons par rapport aux années précédentes. C'est une satisfaction.

Dans les quartiers, les travaux de proximité ou structurants permettent d'améliorer la vie quotidienne et les axes routiers dans toute la commune.

Du cœur de ville aux secteurs péri-urbains, l'équilibre est au centre de mon engagement pour réussir ensemble une ville à taille humaine.

Joyeux Noël. Bonnes fêtes de fin d'année.

Richard Strambio

Maire de Draguignan
Président de Dracénie Provence Verdon agglomération
Conseiller régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

Fête de la glisse, 21^e édition

La traditionnelle Fête de la glisse est de retour en cœur de ville pour le plus grand plaisir des petits et des grands. En route pour un mois de festivités !

De belles fêtes de fin d'année

Vous êtes attendus nombreux au lancement de la Fête de la glisse qui se déroulera le vendredi 9 décembre au Marché de Noël. Une journée à noter dans votre agenda.

En quête de cadeaux ? Envie de douceur ? Dès 11h, rendez-vous au Marché de Noël situé boulevard Clemenceau. La diversité de produits saura faire votre bonheur, dans une ambiance conviviale et musicale. Le groupe KBA7 vous fera danser sur des notes soul pop rock à partir de 19h.

La patinoire vous accueillera sur le parking des allées d'Azémar avec un planning adapté à tous les publics, en journée comme en soirée. Et pour les plus gourmands, le stand Stop Délice sera présent avec un large éventail de friandises.

Pour les plus jeunes, le manège la Farandole ouvre ses portes sur le boulevard Joffre, tout comme la boîte aux lettres du Père Noël sur la place Cassin. Tous les soirs, une lettre sera tirée au sort, et les heureux gagnants remporteront un cadeau. Et n'oublions pas le Sapin magique, déjà présent sur la place Cassin depuis le 3 décembre.



Marché de Noël

Joyeux Noël...

La ville vous souhaite un joyeux Noël le vendredi 23 décembre avec une soirée magique, point d'orgue de la Fête de la glisse.

Le Père Noël fera atterrir son traineau à l'Office de tourisme et fera parader son attelage sur le boulevard Clemenceau avec le spectacle féérique Danse avec les licornes. La soirée se poursuivra, pour certains, avec le groupe Justyne Band et son style dance groove au Marché de Noël, et pour les autres, à la séance nocturne de la patinoire.

...et bonne année à tous !

À l'orée de la nouvelle année, la commune a programmé une soirée de fête le vendredi 30 décembre, pour clôturer ce beau mois de festivités.

Dès midi, retrouvez le groupe Will & Yass et leur répertoire funky à l'occasion d'un apéro-concert au Marché de Noël. Puis, ne manquez pas le feu d'artifice visible depuis le boulevard Clemenceau à 18h45 ; un spectacle tout feu tout flamme pour une fin d'année en beauté.

Terminez ensuite la soirée avec Tequila pour un apéro-concert pop et une séance nocturne de patinoire.

Joyeuses fêtes avec les commerçants du centre-ville

Jusqu'au 24 décembre, les commerçants du centre-ville et les artisans du quartier des Arts vous invitent à remporter de nombreux cadeaux. À cette occasion, ils seront ouverts les dimanches 4, 11 et 18 décembre.

Les artisans et commerçants du quartier des Arts vous proposent un calendrier de l'avent géant. Retirez vos bulletins chez les artisans des rues de Trans, des Marchands et de la place aux Herbes, puis déposez-les au snack #MIAM, 1 rue des Marchands. Un tirage au sort a lieu tous les jours avec nombreux lots à gagner, offerts par les artistes. Les commerçants du centre-ville vous remettent des chèques-cadeaux, soumis à obligation d'achat dans leur boutique. Grattez... c'est gagné et en avant les cadeaux !



VOS
RENDEZ-VOUS
FESTIFS



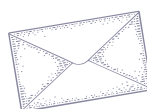
27
SÉANCES DE
PATINOIRE,
SUR LE PARKING
DES ALLÉES D'AZÉMAR



27
APÉROS-CONCERTS,
AU MARCHÉ
DE NOËL



12
RENCONTRES
AVEC LE PÈRE NOËL,
PLACE CASSIN



16
LETTRES
AU PÈRE NOËL
TIRÉES AU SORT,
PLACE CASSIN

Le mot de Christine Niccoletti

adjointe déléguée aux Animations



"Pour cette 21^e édition, la Fête de la glisse bat son plein en cœur de ville.

Se rassembler entre amis ou en famille, s'émerveiller, redécouvrir la magie de Noël, tel est l'esprit de cette fête emblématique de notre cité du dragon. Pour ce faire, le service Animation et moi-même n'avons pas ménagé nos efforts, avec l'envie qui nous anime de maintenir l'exigence de qualité que nous avons toujours souhaité vous offrir.

Laissez-vous transporter tout au long du mois de décembre au gré des animations et des illuminations des fêtes de fin d'année. Joyeux Noël à toutes et à tous !"

Propos recueillis par Jeremy Veloso le 24 octobre 2022.

Plus
d'infos

Retrouvez tout le programme de la Fête de la glisse sur ville-draguignan.fr/activ/la-fete-de-la-glisse



La joie des plus petits

Parce que Noël est une période d’émerveillement, la ville n’oublie pas ses jeunes Dracénoises et Dracénois et leur offre des animations hautes en couleur.

Mickey et ses amis chantent Noël le dimanche 11 décembre à 16h sur la place Cassin. Venez retrouver Mickey, Minnie, la reine des Neiges et tous leurs amis autour d’un spectacle musical spécial Noël. La famille Disney et sa féerie de Noël seront également présentes à l’occasion d’une parade en centre-ville le jeudi 22 décembre. Le Paradis des enfants fera son grand retour au jardin Anglès du 17 décembre au 1^{er} janvier. De 2 à 12 ans, ce parc d’attractions propose accrobranche, trampoline, parcours de Mickey et bien d’autres animations pour un tarif de 10 €/jour. Le petit train de Noël vous invitera à découvrir la ville sous un nouveau jour du 17 au 31 décembre. Au départ de la place du Marché, parcourez gratuitement le cœur de ville et laissez-vous porter vers une balade féérique. Tout au long du mois de décembre, des stands de maquillage et de sculpture sur ballons seront proposés aux enfants en cœur de ville.

Le Père Noël retourne à l’école

Cette année encore, l’esprit de Noël sera au rendez-vous dans les écoles.

Le Père Noël a prévu dans sa tournée de passer dans les écoles maternelles de Draguignan du 12 au 16 décembre. Accueilli dans une atmosphère féérique rythmée par des chants de Noël, il distribuera des cadeaux, de la joie et de la magie aux enfants.



Père Noël à l’école Jacques Brel.



Sapin magique place Cassin.

Faites votre marché

En cette période de fin d’année, venez à la rencontre de nombreux exposants sur les différents marchés, que ce soit pour trouver un cadeau ou pour flâner.

Le Marché de Noël vous accueille jusqu’au 1^{er} janvier sur le parking des allées d’Azémar, régulièrement agrémenté d’apéros-concerts aux styles divers et variés. Du 17 au 24 décembre, un marché de Noël artisanal met tout particulièrement à l’honneur l’art et l’artisanat sur le boulevard Clemenceau. Profitez-en pour chiner et pourquoi pas découvrir de nouvelles inspirations.



Marché de Noël artisanal sur le boulevard Clemenceau.

LE QUARTIER DES ARTS FÊTE NOËL

Venez danser avec Mickey le samedi 17 décembre, rues des Marchands, de Trans et place aux Herbes de 14h à 17h. Une animation festive proposée par l’association du quartier des Arts.



Ne rien laisser passer !

Plus de 219 000 femmes subissent chaque année des violences au sein de leur couple. Repérer au plus tôt ces situations est crucial et peut sauver des vies. C’est pourquoi la ville déploie un dispositif local à destination des victimes.

De la prévention à la protection

En France, une femme meurt tous les deux jours sous les coups de son conjoint ou ex-conjoint. Ainsi, la commune ajuste la réponse locale en contribuant à la prévention et à la mise à l’abri des victimes. Depuis 2014, la commune dispose d’un Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation, avec un axe dédié à la lutte contre les violences intrafamiliales. Son rôle est de favoriser l’échange d’informations entre les partenaires et d’apporter des réponses adaptées aux faits constatés. À l’occasion de la quinzaine nationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la ville a dédié une journée à la prévention de ce fléau, le 21 novembre dernier, avec des stands de sensibilisation, une exposition et une marche orange. La ville a fait l’acquisition d’un logement d’urgence destiné aux femmes victimes de violences, qui sont accompagnées ensuite par le Centre communal d’action sociale et l’association Le Cap.

Le mot de Laureline Aubourg-Bastiani conseillère municipale déléguée à la Lutte contre les violences familiales



“Nous travaillons avec tous les acteurs locaux luttant contre les violences intrafamiliales afin de fluidifier les parcours de prise en charge et de faciliter les démarches administratives. Nous multiplions les portes

d’entrée afin d’inviter toutes les femmes à s’exprimer et d’inciter les témoins à faire connaître les situations de violence dont ils ont connaissance. Pour cela, nous avons identifié un référent local pour chaque étape, à savoir, l’écoute et la prise en charge d’urgence, le dépôt de plainte ou encore les aides juridictionnelles gratuites. Ce dispositif est en ligne sur le site de la ville afin que chacun puisse trouver le bon interlocuteur en fonction de sa situation”.

Propos recueillis par Jeremy Veloso le 10 novembre 2022.

Pour aller plus loin

Retrouvez les acteurs locaux dédiés à la prévention et à la prise en charge des victimes de violences intrafamiliales sur www.ville-draguignan.fr/vos-demarches/lutte-contre-les-violences

Contacts utiles dans le Var sur www.var.gouv.fr/violences-faites-aux-femmes-contacts-utiles-dans-a6047.html

Découvrez l’application “Ma sécurité”, service de préplainte et de signalement en ligne sur www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/zooms/lancement-de-l-application-ma-securite

#NeRienLaisserPasser Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site : ArretonsLesViolences.gouv.fr



NUMÉROS D'URGENCE 17 114

Draguignan, terre d'investissement

La cité du dragon se place sur le podium des 10 villes françaises moyennes où il fait bon investir dans l'immobilier locatif. À l'heure où la capitale et les métropoles régionales sont délaissées en faveur des communes à taille humaine, Draguignan offre une belle rentabilité qui témoigne de son attractivité.

La société Masteos identifie les villes et les quartiers qui présentent les meilleures opportunités d'investissement locatif dans toute la France. Draguignan se hisse au 3^e rang des 10 villes moyennes où il faut investir.

- Ces dix villes présentent :
- un prix moyen du m² supérieur à 2 000 € afin de minimiser les risques ;
 - un rendement locatif brut qui approche ou dépasse 6 %, indicateur de sécurité ;
 - un indice de tension locative maximal, indiquant une location du bien en moins de deux semaines en moyenne.

L'emplacement restant le critère numéro un pour choisir où investir, les villes de ce classement ont profité de l'essor du télétravail et de l'envie de grand air induits par la crise sanitaire.

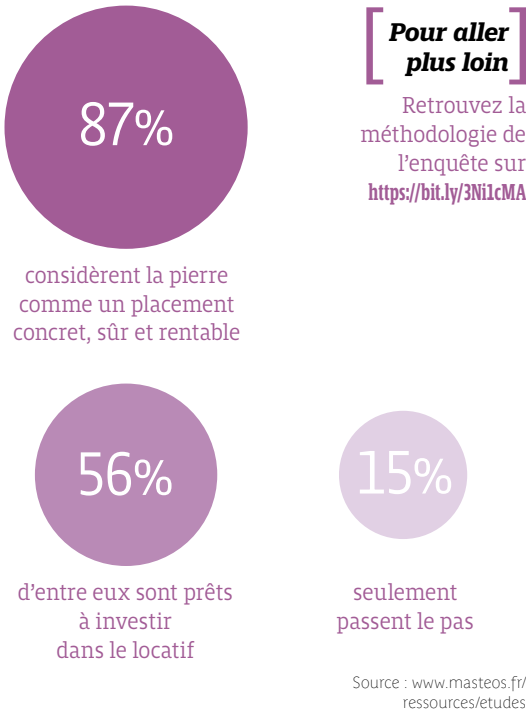
LE TOP 10 DES VILLES OÙ IL FAUT INVESTIR

Classement		Prix moyen du m²	Rendement brut moyen
1	Thionville	2 207 €	6,80 %
2	Metz	2 129 €	6,76 %
3	Draguignan	2 280 €	6,63 %
4	Colmar	2 134 €	6,58 %
5	Chartres	2 225 €	6,26 %
6	Melun	2 864 €	6,20 %
7	Lorient	2 385 €	6,14 %
8	Annemasse	3 289 €	6,06 %
9	Arles	2 556 €	6,01 %
10	Quimper	2 070 €	5,91 %

Le rendement brut est calculé en divisant les loyers médians annuels avec les prix de vente moyens dans chaque commune. Il s'agit donc d'un indicateur primaire de rentabilité potentielle d'un investissement immobilier. Pour affiner ce ratio, le bailleur devra ensuite déduire de ce rendement brut, au cas par cas, les diverses taxes locales, les frais d'entretien, les aléas de vacances locatives et la fiscalité adossée à son investissement immobilier.



QUE PENSENT LES FRANÇAIS DE L'INVESTISSEMENT LOCATIF ?



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
Taxe d'habitation pour 2022
Contribution à l'audiovisuel public pour 2022 (supprimée)
Avis d'impôt

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP DRAGUIGNAN
95 TRA JACQUES BRETEL CS 20415
83008 DRAGUIGNAN CEDEX

MARTIN XXXXX
123 AVENUE DES FLEURS
83008 DRAGUIGNAN

Vos références
Numéro fiscal (C) : 01 02 003 004 005
Référence de l'avis : 12 34 56789 10

Département d'imposition : 830
Commune d'imposition : VAR
Lieu d'imposition : 1617
123 AVENUE DES FLEURS

Numéro FIP : 830 50 76 1234567891
Numéro de rôle : 000
Date d'établissement : 12/09/2022
Date de mise en recouvrement : 30/09/2022
Identifiant service : 83000

Somma à payer
415,00 €

Date limite de paiement : 15/11/2022
Montant de votre taxe d'habitation : 320,00 €
Vous n'avez pas de contribution à l'audiovisuel public à payer.

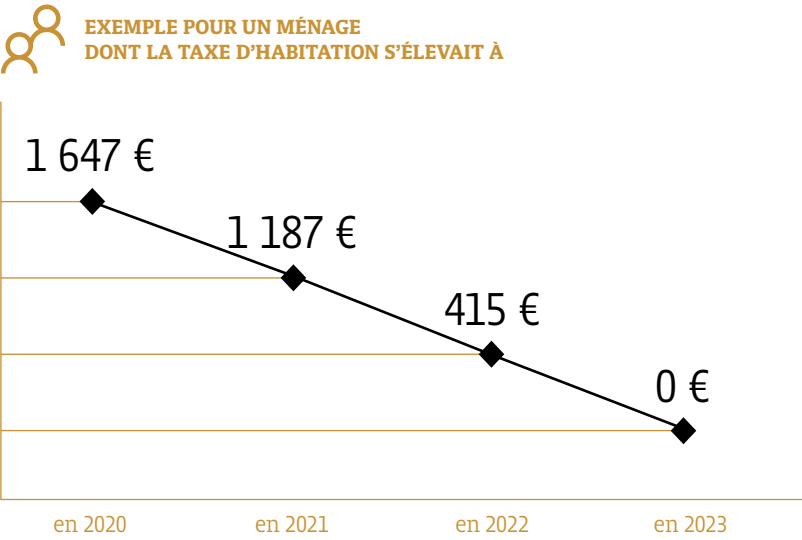
Payez cette somme par un des moyens suivants :
- sur impots.gouv.fr en vous connectant à votre espace particulier, puis laissez-vous guider ;
- en utilisant le code ci-dessous avec votre smartphone ou votre tablette ;
- en adhérant au prélèvement à l'échéance avant le 01/11/2022, sur impots.gouv.fr ou en appelant le 0 809 401 401*.

Flashcode

Flashez ce code avec l'application « Impots.gouv » pour payer par smartphone ou tablette.
Plus d'informations dans la notice de cet avis

Vos contacts
Par messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr
Par téléphone : pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : au 0 809 401 401* du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h ; pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)
Sur place : auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)
SIP DRAGUIGNAN
SAID DRAGUIGNAN - HAUT VAR
95 TRAVERSE JACQUES BRETEL
CS 20415
83008 DRAGUIGNAN CEDEX

Vous n'avez plus de contribution à l'audiovisuel public à payer à la suite de la suppression de la contribution à l'audiovisuel public cette année (d'un montant de 138 € en métropole et de 88 € dans les départements d'outre-mer). Grâce à la réforme nationale de la taxe d'habitation, vous bénéficiez d'une réduction de 65 % de cet impôt. Votre taxe d'habitation est donc de 415 €. Sans cette réforme, elle serait de 1187 €.



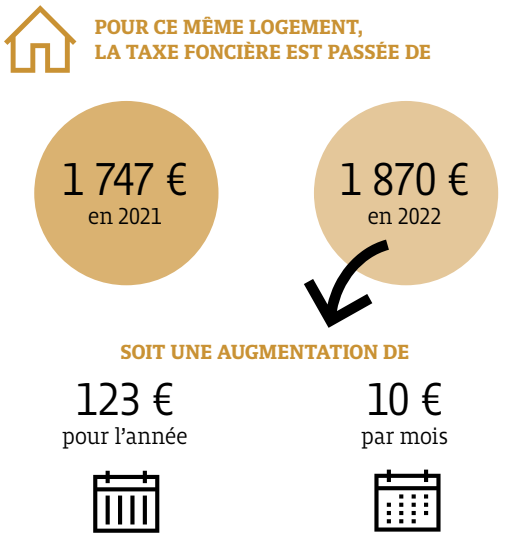
Comprendre sa fiche d'imposition

La commune n'a pas augmenté ses taux d'imposition depuis 2014. Pourtant, entre suppression de la taxe d'habitation et parfois augmentation de la taxe foncière, les fiches d'imposition ne sont pas toujours simples à décrypter. Explications.

La taxe d'habitation sera supprimée pour toutes les résidences principales en 2023. Depuis 2020, 80 % des ménages dracénois ne la paient plus. Elle sera définitivement supprimée en 2023 pour les 20 % restants, qui ont déjà bénéficié d'une exonération de 30 % en 2021 puis de 65 % en 2022.

Concernant la taxe foncière, malgré l'absence d'augmentation des taux communaux, le montant à payer évolue sous l'effet de :

- la variation de la valeur locative, basée sur l'inflation, et les taxes spéciales fixées par l'État,
- la variation éventuelle des taux d'imposition, comme en 2022, avec les hausses décidées par Dracénie Provence Verdon agglomération notamment avec l'instauration de la taxe Gemapi (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations).



Sauvegarder le patrimoine

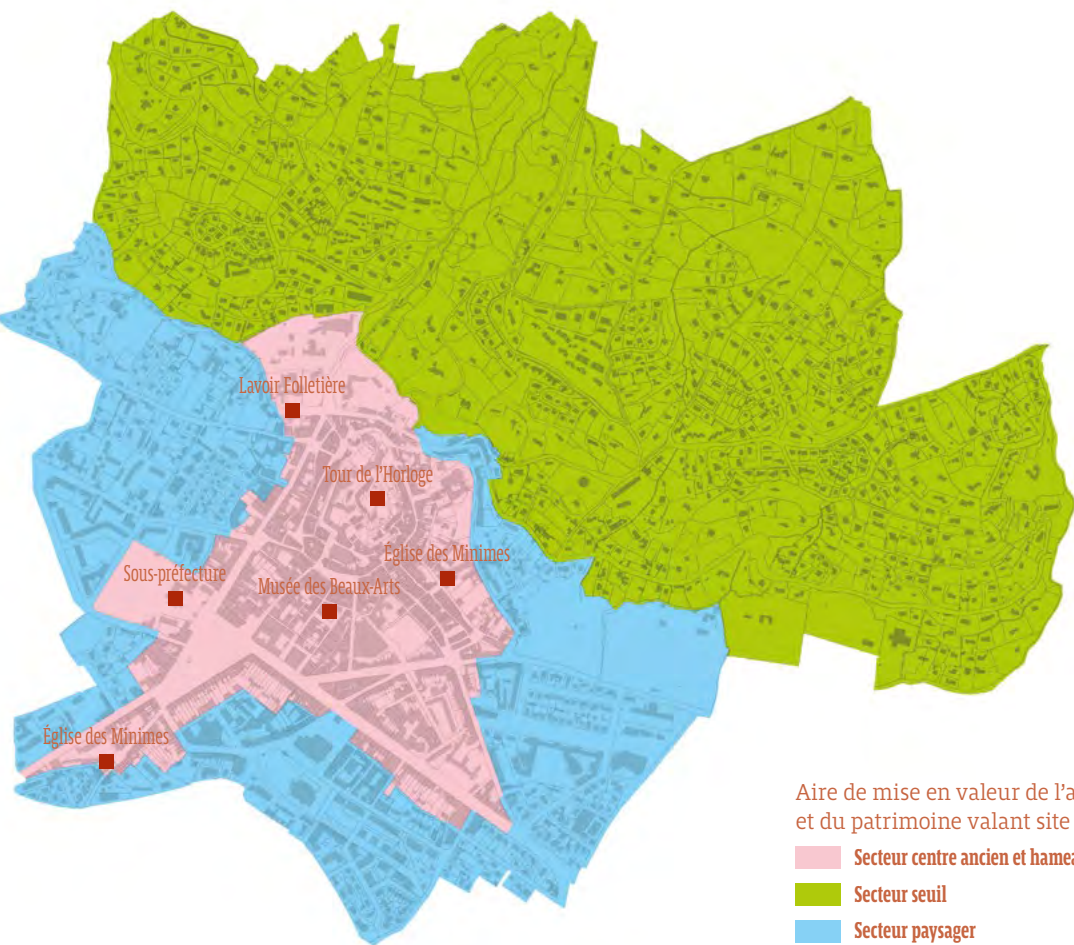
L’Aire de mise en valeur de l’architecture et du patrimoine a été approuvée afin de sauvegarder l’identité provençale de la cité. Cette approbation fait de Draguignan un site patrimonial remarquable.

Draguignan possède une identité architecturale et patrimoniale spécifique à laquelle la municipalité est très attachée. Afin de la préserver et de la mettre en valeur, la création d’une Aire de mise en valeur de l’architecture et du patrimoine a été mise en œuvre (AVAP).

“Préserver notre identité” L’AVAP est un outil réglementaire complet, prenant en compte les intérêts culturels, architecturaux, urbains, paysagers, environnementaux, historiques ou archéologiques du territoire et intégrant les problématiques énergétiques. Véritable élément du développement urbain, l’AVAP est, non seulement un outil de gestion et de promotion du patrimoine, mais aussi et surtout un moyen de valoriser les différents quartiers de Draguignan à travers leurs richesses patrimoniales et architecturales dans le respect du développement durable.

Il ne s’agit pas de figer l’image de la ville, mais d’asseoir son identité, son attractivité et d’accompagner son évolution. En outre, Draguignan est adhérente à l’association Sites & Cités remarquables de France en vue de l’obtention du label “Ville et Pays d’art et d’histoire”, par Dracénie Provence Verdon agglomération. L’association Sites & Cités remarquables réunit les territoires qui souhaitent partager leurs interrogations et leurs expériences sur les politiques de protection et de valorisation du patrimoine et mobilise un réseau de compétences sur le patrimoine et l’urbanisme patrimonial, en matière de restauration, réglementation, formation des professionnels, recherche et sensibilisation des publics.

“Site patrimonial remarquable”



Plus d’infos
Pour tout savoir sur l’AVAP, rendez-vous sur www.ville-draguignan.fr/vos-demarches/urbanisme-habitat/avap



Les objectifs de l’Aire de mise en valeur de l’architecture et du patrimoine

Draguignan dispose d’un patrimoine bâti, urbain et paysager d’une grande qualité, témoin de l’occupation très ancienne de son site et d’une culture provençale forte.

L’Aire de mise en valeur de l’architecture et du patrimoine (AVAP) vient donc proposer des prescriptions et recommandations cohérentes en faveur de la protection du territoire. Les enjeux identifiés sur le territoire de l’AVAP ont permis de définir plusieurs grands principes d’intervention en collaboration avec les Architectes des Bâtiments de France :

VALORISER LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER

- Diffuser la connaissance sur le bâti ancien et ses qualités intrinsèques pour favoriser les rénovations et réhabilitations de qualité ;
- Mettre en valeur la richesse architecturale présente dans l’ensemble de la ville et particulièrement le secteur “Cœur de ville” ;
- Redonner une qualité des parcours au travers de la ville : lecture historique de l’évolution urbaine et des vestiges, harmonisation des mobiliers urbains dans l’ensemble de chaque secteur ;
- Révéler l’identité provençale de Draguignan ;
- Préserver l’arrière-plan paysager du centre historique (piémonts du Malmont) ;
- Protéger le patrimoine paysager lié à l’eau (canaux), aux jardins et au vocabulaire agricole traditionnel présent en zone urbanisée ;
- Révéler les valeurs patrimoniales des paysages urbains des différents secteurs.

DÉFINIR ET ENCADRER LES DISPOSITIONS EN MATIÈRE ÉNERGÉTIQUE

- Renforcer les actions en faveur de l’amélioration énergétique des logements en explicitant les dispositions réglementaires qui précisent les procédés autorisés.

FAVORISER LA LECTURE HISTORIQUE DU TERRITOIRE

- Lier les secteurs par la création de cheminements doux afin de proposer des parcours de lecture historique, ce qui permet une meilleure compréhension de la ville, une analyse plus fine du contexte et une évolution adaptée au territoire singulier de Draguignan.



RISQUES MAJEURS >

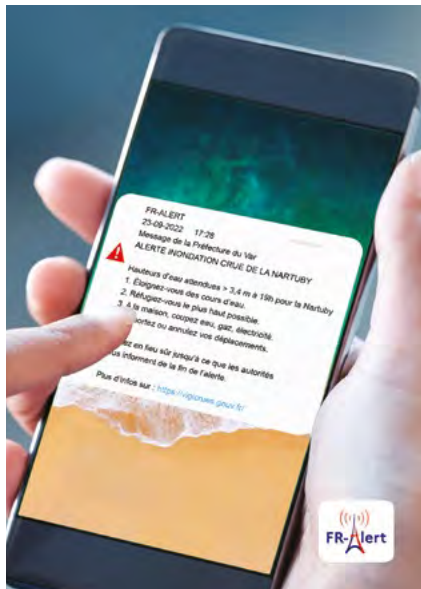
Pluie-inondation, les bons réflexes

Jusqu'à mi-décembre, les territoires du pourtour méditerranéen sont davantage exposés à des épisodes de pluie intense, qui peuvent conduire à des crues soudaines et dangereuses. Restons vigilants.

La sécheresse et les vagues de chaleurs caniculaires de cet été ont laissé place à des averses et orages intenses sur l'arc méditerranéen : les températures très au-dessus des normales de saison en mer Méditerranée sont l'un des facteurs pouvant aggraver l'intensité des pluies méditerranéennes. Conservons les bons réflexes : ils peuvent nous sauver la vie.

En cas d'évènement, FR-Alert est le nouveau dispositif d'alerte et d'information des populations. Déployé sur le territoire national depuis fin juin, FR-Alert permet de prévenir en temps réel toute personne détentrice d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger afin de l'informer des comportements à adopter pour se protéger. Si vous vous trouvez dans l'une des zones concernées par un danger imminent, vous pourrez recevoir une notification accompagnée d'un signal sonore spécifique, même si votre téléphone portable est en mode silencieux.

Plus d'infos sur : var.gouv.fr/pluie-inondation-les-bons-reflexes-peuvent-nous-a11216.html et sur www.fr-alert.gouv.fr/



SÉCURITÉ >

Une nouvelle antenne de Police municipale

Un îlot de Police municipale a été inauguré le mardi 8 novembre au 1, rue de l'Étoile, à l'angle de la rue de Trans.

Accessible de 10h à 18h, cette antenne de proximité de la Police municipale a pour objet d'accueillir, mais surtout d'aller à la rencontre des habitants et des commerçants de l'ensemble du centre historique au moyen de patrouilles à pied.

Ces missions d'îlotage s'inscrivent dans une posture visant à prévenir, dissuader et intervenir dans le domaine de la sécurité, de la salubrité et de la tranquillité publique, en complémentarité avec le réseau des caméras de vidéo-surveillance piloté depuis le Centre de supervision urbain fonctionnant 24 /24h. Les locaux de l'ancien îlot, rue République, sont désormais occupés par un commerce.

Plus d'infos sur <https://bit.ly/3hq05ws>



Photo du haut - de gauche à droite :

Cédric Fèvre, commissaire de Police de la circonscription Draguignan-Trans, Richard Strambio, maire de Draguignan, président de Dracénie Provence Verdon agglomération, conseiller régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, Eric de Wispelaere, sous-préfet de Draguignan, Alexandre Jean, responsable du CSU à la Police municipale et Jean-Yves Fort, adjoint délégué à la Sécurité, à la prévention de la délinquance.

PRÉVENTION >

Réduire le risque inondation

Dans le cadre de la lutte contre le risque inondation sur le territoire, le Syndicat Mixte de l'Argens engage des travaux aux abords de la Nartuby. Dans le même temps, les habitations individuelles à risque peuvent bénéficier du dispositif "ALABRI".

Afin de préparer les travaux d'approfondissement et d'élargissement de la Nartuby, le Syndicat Mixte de l'Argens, après toutes les autorisations administratives, a transplanté 6 platanes à Trans-en-Provence et va procéder à la suppression d'une soixante d'arbres aux abords de la rivière. Financés par la taxe GEMAPI instaurée par Dracénie Provence Verdon agglomération (DPVa), ces travaux préalables sont indispensables à la construction de la future passerelle d'accès à la zone commerciale dont le chantier commencera début 2023.

Parallèlement, le dispositif ALABRI (Accompagnement à L'Adaptation d'un Bâti au Risque Inondation) débute actuellement, et fera l'objet d'une campagne de communication grand public tout début 2023. Missionné par la DPA, le bureau d'études Mayane réalisera, sur la base du volontariat, des diagnostics de vulnérabilité gratuits pour les quelques 2000 logements en zone inondable. Ce diagnostic gratuit ouvre droit à une subvention des travaux de protection à réaliser jusqu'à un maximum de 80 % par le fonds Barnier. Cette démarche a également pour but d'établir un Plan Familial de Mise en Sécurité (PFMS) personnalisé afin de définir les bons comportements à adopter et favoriser la mise en sécurité du foyer en cas de risque inondation avéré.



Travaux sur les berges de la Nartuby.

HANDICAP >

Un accueil de jour pour les personnes en situation de handicap

La résidence de l'Association des paralysés de France handicap du Petit Plan accueillera des personnes à la journée à partir du mois de janvier. Ce nouveau service vient compléter l'offre de l'accueil à l'année que propose la structure depuis 2008.

Cet accueil de jour non médicalisé propose des activités collectives et un accompagnement individuel répondant aux besoins de personnes en situation de handicap. Les bénéficiaires sont accueillis dans la limite de 3 personnes par jour, à raison de 2 jours par semaine minimum, suivant un planning individualisé. Les personnes intéressées doivent avoir reçu une orientation spécifique de la part de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (MDPH). Un dossier de demande d'admission est à demander à la Résidence du Petit Plan. Contact :

Résidence du Petit Plan - 999, allée Jean Zay
04 94 39 43 50

accueil-jour.draguignan@apf.asso.fr

Un lieu de vie en faveur de l'inclusion

Destiné aux enfants en situation de handicap, le lieu de vie Pescalune a été inauguré le lundi 26 septembre dernier.

L'association Pescalune propose un lieu d'accueil permanent à des enfants dont le handicap ne permet pas une scolarité classique. Cette structure unique dans le Var reçoit 6 enfants qui sont accompagnés par 6 moniteurs éducateurs. Ces enfants sont proposés par l'Aide sociale à l'enfance du Département.

Contact :

143 rue Jean Aicard - 06 71 57 59 20



Lors de l'inauguration de la Pescalune en présence de Grégory Loew, adjoint délégué aux Travaux, à la démocratie participative et conseiller départemental, et d'Alain Hainaut, adjoint délégué aux Affaires sociales.

SCOLAIRE >

Journée des chefs

La deuxième édition de la Journée des chefs organisée dans le cadre de la semaine nationale du goût s'est déroulée le lundi 10 octobre dans les 31 classes des écoles de la ville. À cette occasion, 31 chefs ont participé à l'opération. Organisée par l'association Goût et culture en Provence, en partenariat avec la ville, cette action a été parrainée par Jacques Chibois, figure emblématique de la gastronomie française dans le monde, avec le concours de Guy Gedda, promoteur de la cuisine provençale et de Luc Gamel, meilleur ouvrier de France. L'association a réuni une trentaine de grands chefs de restaurants, traiteurs, pâtisseries...

L'occasion de promouvoir les talents culinaires de notre territoire et de sensibiliser petits et grands aux saveurs et aux odeurs de notre terroir.



Photo du haut : Richard Strambio, maire de Draguignan, président de Dracénie Provence Verdon agglomération, conseiller régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, Brigitte Dubouis, adjointe déléguée à l'Éducation et des chefs Jacques Chibois et Guy Gedda.

MOBILITÉ >

Prudence à trottinettes

Vous êtes de plus en plus nombreux à pratiquer les mobilités douces et notamment à utiliser la trottinette électrique. Rappelons que cette belle initiative en faveur de la planète est également règlementée.

Les engins de déplacements électriques motorisés (trottinette électrique, hoverboard, gyropode, monoroue) doivent circuler sur la piste cyclable lorsqu'elle existe. Ils sont strictement interdits sur les trottoirs. En l'absence de pistes cyclables, vous pouvez circuler sur les zones suivantes :

- les routes dont la vitesse maximale autorisée est de 50 km/h ;
- les aires piétonnes, à condition de rouler à une allure de 6 km/h maximum et de ne pas gêner les piétons ;

Vous devez être âgé d'au moins 12 ans pour utiliser une trottinette électrique dont la vitesse maximum autorisée est de 25 km/h. L'engin ne peut pas transporter plusieurs personnes en même temps.

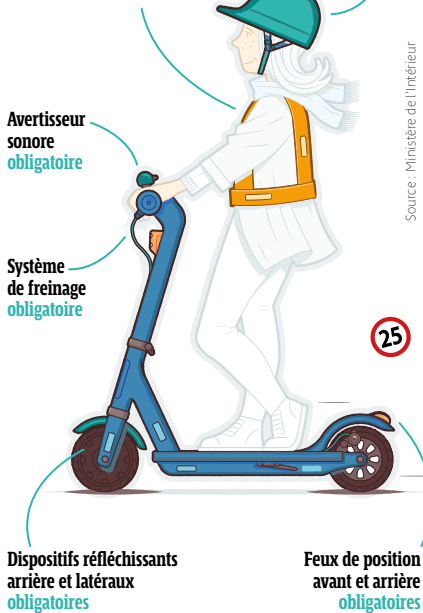
Pour utiliser une trottinette électrique, vous devez avoir une assurance responsabilité civile. Cette assurance couvre les dommages causés à autrui (blessure d'un piéton, dégâts matériels sur un autre véhicule...). Il est recommandé de contacter votre assureur pour, par exemple, adapter votre contrat d'assurance habitation ou souscrire un contrat d'assurance spécifique.

Si vous ne respectez pas ces réglementations, vous encourez une amende de :

- 35 € pour non-respect de la circulation ;
- 135 € si vous circulez sur un trottoir ;
- 1 500 € si vous dépassez les 25 km/h..

BIEN CIRCULER EN TROTTINETTE

Vêtement rétro-réfléchissant obligatoire la nuit ou si visibilité réduite



Source : Ministère de l'intérieur

Avenue du Col de l'Ange

Au cours du mois d'octobre, l'avenue du Col de l'Ange a été reprise, dans la continuité des travaux réalisés de septembre à novembre 2021.

À la demande des habitants du quartier, la chaussée à voie centrale banalisée a été prolongée jusqu'au bout de l'avenue. Cet aménagement permet aux véhicules de circuler sur une voie centrale à double sens longée de chaque côté par une rive réservée aux déplacements doux. Ce dispositif s'applique également avenue de la Vaugine. À cette occasion, la chaussée a été rénovée sur 220 m linéaires et les points d'apport volontaire ont été mis au propre. Montant de l'opération : 44 000 € TTC.



Chemin Saint-Jean

À la suite de l'affaissement de la voie mettant en cause la conduite d'un poids lourd, le chemin Saint-Jean a fait peau neuve d'août à novembre dernier.

Dans un premier temps, le mur de pierre endommagé a été reconstruit, puis habillé avec des pierres par les agents communaux du service Voirie. Ensuite, le revêtement a été repris à neuf le long de la portion dégradée, soit 650 m linéaires. Montant de l'opération : 40 000 € TTC.



Chemin de la Clappe

Le chemin de la Clappe a bénéficié d'une réfection de revêtement de septembre à octobre dernier.

Cette mise en beauté de la voie s'est déroulée sur 330 m linéaires, du chemin du Seyran au chemin de l'Enderrière.

Montant de l'opération : 26 000 € TTC.

Chemins des Arnoux et du Dandarelet

À la demande des habitants du quartier, le revêtement a été repris en intégralité pour ces deux chemins en novembre dernier.

Les travaux réalisés au chemin des Arnoux représentent 380 m linéaires pour un montant de 38 000 € TTC. Au chemin situé au 108, chemin du Dandarelet, le chantier s'étend sur 230 m linéaires et s'élève à 16 500 € TTC.



Avenue du 551^e Bataillon de parachutistes américains

La commune a procédé à des opérations d'amélioration de l'avenue de septembre à novembre dans le but de lutter contre les conduites à risques.

Afin d'apaiser les vitesses des usagers, un radar pédagogique a été mis en place permettant ainsi de constater les excès, avec transmission des résultats à la Police municipale. S'agissant du stationnement sauvage, un aménagement ponctuel a été réalisé, offrant 6 places de stationnement. Celles-ci seront arborées de 4 micocouliers, dès que la période sera propice à la plantation de végétaux.

Au cours de ce chantier, un cadre pluvial défectueux a été découvert. Sa réparation a donc été incluse dans les travaux permettant ainsi d'améliorer la lutte contre le risque inondation.

Ce chantier a été réalisé à la demande des parents d'élèves ayant signalé des conduites imprudentes, notamment sur trottoir, et des difficultés de stationnement aux abords de l'école Frédéric Mistral.

Montant de l'opération : 23 000 € TTC.



Départementale 562

Le Département a initié au mois de juin dernier des travaux d'élargissement sur la D562 rejoignant Lorgues. Un important chantier de sécurité.

Avec une fréquentation d'environ 5 500 véhicules par jour, la route bénéficiera d'un élargissement pour permettre la création d'un accotement de 1,50 m des deux côtés de la voie dans le but d'améliorer les conditions de circulation des usagers. L'occasion également de faciliter l'accès à trois chemins adjacents desservant plusieurs habitations. Deux arrêts de bus sont également inscrits au projet.

En contrebas de l'axe routier, un bassin pluvial de 316 m³ est en cours de construction afin de récupérer les eaux pluviales et ainsi prévenir le risque inondation.

Durée prévisionnelle des travaux : 8 mois.

Montant de l'opération : 1 248 000 € TTC.

Les Écureuils s'agrandissent

La transformation de l'école maternelle Les Écureuils en école primaire a démarré. Un chantier prévu jusqu'en août 2023.

Depuis 2020, l'école maternelle des Écureuils accueille un niveau supplémentaire chaque année dans le but, à terme, d'être transformée en école primaire. Ainsi, les enfants inscrits en petite section de maternelle depuis la rentrée scolaire 2020-2021 pourront poursuivre leur parcours scolaire dans le même établissement.

Les travaux d'agrandissement actuellement en cours permettront d'accueillir davantage d'élèves jusqu'au niveau CM2. Écoresponsable, ce chantier utilise des matériaux respectueux de l'environnement incluant des constructions en bois, des installations photovoltaïques, la végétalisation de la cour, de la toiture et la désimperméabilisation des sols.

Montant des travaux : 2 160 000 € TTC, subventionnés à hauteur de 320 028 € par l'État, 200 000 € par la Région, 600 000 € par le Département et 80 000 € par l'Agence de l'eau.





BASKET
Belle ascension pour le basket

Avec plus de 275 licenciés, le DUC Basket mène une politique de formation efficace permettant de représenter toutes les catégories d'âge et de rayonner au niveau régional.

Malgré une défaite lors de son premier match, l'équipe fanion masculine a su enchaîner trois victoires successives pour se hisser à la première place de sa catégorie en Régionale 3. Elle poursuit ainsi son objectif d'accession au niveau supérieur. Du côté des féminines, les U18 se sont qualifiées pour les quarts de finale de la coupe Sud à la suite de leur performance face au CTC Golfe-Antibes. Une victoire de 67 à 49.



ATHLÉTISME
Les talents du DUC athlétisme

Le Draguignan union club Athlétisme place la formation et le perfectionnement au cœur de sa politique sportive. Une stratégie qui permet à de nombreux athlètes d'accéder à des compétitions nationales.

Cette année, ils sont 11 à avoir accédé à la finale des championnats de France de leur discipline :

- 1 500 m : Clémence Moutier, 9^e des cadettes ;
- 3 000 m : Avril Behe, 21^e des cadettes ;
- 3 000 m steeple : Ayoub El Amani, 8^e des juniors ;
- Javelot : Tom Arnould, 10^e des juniors ;
- Marteau : Silvain Demaria, 10^e des cadets ;
- 100m haies : Lise Loupot, 16^e des cadettes ;
- Relais 4X100m : Melissa Foskolos, Steffy Mathieu, Lily-Rose Laclef, Louna Inacio et Enola Lacour, 17^e cadettes. Qualifiées aux championnats de France et en coupe de France.

Le travail et l'investissement du Club sont également reconnus et félicités avec l'attribution des labels bronze stade, bronze running et argent éducation athlétique, décernés par la Fédération française d'athlétisme.

SANTÉ
Maison sport-santé

La Maison sport santé 83, portée par le Comité départemental olympique et sportif du Var (CDOS 83), dispose depuis le mois de septembre d'une antenne à Draguignan, gérée par la commune.

Alors que les bienfaits d'une activité physique régulière sur la santé sont aujourd'hui reconnus, la commune a souhaité s'engager afin de permettre à tous d'accéder à la pratique sportive, notamment aux personnes n'ayant jamais pratiqué de sport, malades, âgées, en situation de handicap... La Maison sport santé de Draguignan est donc à votre disposition pour vous conseiller et vous orienter vers la pratique d'une activité physique adaptée à vos besoins et vos capacités. Son accueil est situé au sein de la direction Enfance, Jeunesse et Sports au centre Joseph Collomp.

Composée d'un responsable de site, d'un cadre de santé et d'éducateurs sportifs municipaux sport-santé, cette Maison a pour mission :

- d'informer et conseiller sur les bienfaits de l'activité physique et sportive et de l'activité physique adaptée ;
- de renseigner, promouvoir et orienter toutes personnes vers les offres en activités physiques locales les plus appropriées à leurs attentes et besoins, proposées par les associations locales et par toute association spécialisée sport-santé locale reconnue ;
- d'orienter les personnes atteintes d'affection de longue durée vers le dispositif "sport sur ordonnance" animé par la ville ;
- de réaliser des bilans de capacités physiques et des tests personnalisés ;
- de proposer des activités physiques et sportives, complémentaires à celles existantes sur le territoire, à des fins de santé, de bien-être, quel que soit l'âge et le besoin des bénéficiaires et de les accompagner vers une pratique durable.



Plus d'infos sur <https://maisonsportsante83.fr/draguignan>
Contact : 04 94 60 31 77 ou mss.draguignan@ville-draguignan.fr



DANSE
De l'argent pour nos danseuses

9 licenciées de l'école de danse Créations éphémères ont décroché la médaille d'argent lors de la finale nationale du concours "Rencontres chorégraphiques" en juillet dernier à Montluçon.

Après avoir brillamment passé les étapes départementales et régionales, les danseuses ont obtenu leur qualification pour les phases finales pour la deuxième année consécutive. L'an passé, elles avaient remporté la médaille de bronze. Cette année encore, la ville a soutenu cette association avec une subvention exceptionnelle de 1 000 € en vue de l'aider à pérenniser ses actions.



DRAGUI' TROPHÉE

Rassemblés le 7 octobre au complexe Saint-Exupéry pour la 5^e édition de Dragui'Trophée, les athlètes dracénois ont été félicités par Bernard Bonnabel, adjoint délégué au Sport, et les élus pour leurs efforts conjugués afin de porter haut les couleurs de la cité du dragon.

Draguignan, ville propre

C'est en travaillant ensemble qu'habitants, commerçants et opérateurs publics font quotidiennement de Draguignan une ville plus propre et plus vertueuse pour tous. Une synergie des volontés et d'outils dédiés.

Une gestion mutualisée des déchets

Le schéma de collecte des déchets a été repensé par Dracénie Provence Verdon agglomération en faveur d'une mutualisation entre habitants et commerçants du centre-ville. Une initiative écologique et économique.

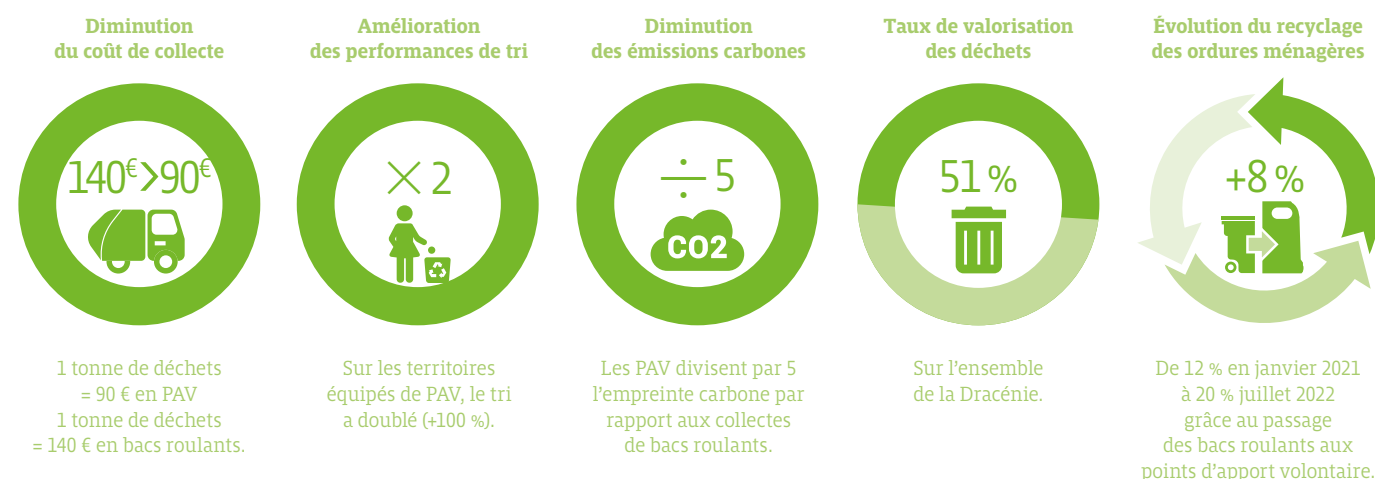
Destiné aux commerçants du centre-ville, un système de click and collect des déchets a été mis en œuvre par Dracénie Provence Verdon agglomération via l'application mobile Dracénie déchets. La totalité des déchets sont récupérés sur demande, sous condition d'effectuer le tri. Ce sont plus de 15 tonnes de déchets qui sont collectés et triés par mois, ce qui représente une valorisation des déchets de 84 %.

Concernant les habitants du périmètre, les bacs roulants ont été retirés au profit de points d'apport volontaire. Ces derniers favorisent la réduction des dépôts sauvages et l'optimisation des collectes diminuant ainsi leur coût. Les colonnes étant plus stables que les bacs roulants, elles proposent également une dimension plus sécuritaire face aux aléas météorologiques et aux nuisibles.

LES DÉCHETS DANS LES QUARTIERS

Les 8 quartiers de Draguignan profitent également du passage des bacs roulants aux points d'apport volontaire. Dans les quartiers déjà équipés, on constate une hausse du tri de l'ordre de 10 % sur les quelques mois de mise en œuvre. 84 colonnes ont été déployées en 2021 et plus de 60 en 2022. Ces installations ont fait suite à des concertations avec les conseils de quartier et en mobilisant les ambassadeurs du tri auprès des habitants de chaque quartier. Chaque habitant a reçu un flyer dans sa boîte aux lettres l'informant du fonctionnement de ce nouveau système de collecte. À ce jour, les quartiers Nord, Ouest, Est et Centre-Est bénéficient de ce nouveau schéma de collecte. Le quartier Centre historique est en cours de déploiement. Concernant les quartiers Centre-Ouest, Centre-Sud et Sud, la programmation de cette transition est à l'étude avec les habitants.

LES PLUS-VALUES DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE



Click and collect en centre-ville.



Installation de points d'apport volontaire.



Collecte des déchets verts sur le parking de la Foux.

À votre compost !

Dracénie Provence Verdon agglomération propose l'acquisition de composteurs à tarif préférentiel depuis le mois d'octobre. Plus de 200 composteurs ont été distribués en 2 mois.

À fin de réduire les déchets à la source, vous pouvez faire l'acquisition d'un composteur avec une participation financière de 10 €. Au format 76,9x76,9x79 cm, ils peuvent contenir jusqu'à 300 litres.

Pour ce faire, des réunions sont organisées pour vous remettre et vous former sur le montage et l'utilisation du composteur. Les prochaines réunions sont prévues :

- le mercredi 7 décembre à 10h à la MSJ ;
- le mardi 13 décembre à 14h au complexe Saint-Exupéry .

Inscription au 04 94 50 07 00 ou en écrivant à dechets@dracenie.com



Composteur de 300 l déployé en Dracénie.

[Plus d'infos]

Pour tout savoir sur le compost
www.dracenie.com/fr/distribution_composteurs

Pour tout savoir sur le débroussaillage
www.ville-draguignan.fr/vos-demarches/environnement/debroussaillage-eclaircir-le-terrain

Infos et fonctionnalités de l'application Dracénie Déchets sur
www.dracenie.com/fr/node/6762

Éclaircir le terrain

La ville et Dracénie Provence Verdon agglomération organisent une journée de collecte des déchets par mois sur le parking de la Foux. En moyenne, plus de 10 000 tonnes de déchets verts sont transformés en compost par an sur la Dracénie.

Lors de journées de collecte des déchets verts, vous êtes invités à venir déposer vos résidus végétaux et à repartir avec du compost ou du broyat pour amender votre jardin. L'occasion d'entretenir vos espaces verts privés avec des opérations de débroussaillage.

Pour rappel, le débroussaillage doit être assuré de manière permanente par obligation légale. L'hiver est un moment privilégié pour s'occuper du débroussaillage, car les végétaux sont à nu et le jardin ne demande que peu d'entretien. C'est le moment idéal de préparer votre terrain pour le printemps prochain et ainsi de protéger votre maison et votre famille des incendies.

Une application dédiée

L'application Dracénie Déchets a été téléchargée plus de 8 800 fois. Un outil pratique de gestion et de revalorisation des déchets, disponible sur l'App Store et Google Play.

Pour rappel, cette application vous permet facilement et rapidement de trouver les points de collecte les plus proches, de signaler une anomalie, de prendre rendez-vous pour des encombrants... Cette année, elle a également évolué à destination des commerçants.

Le guichet d'accueil aux déchets au 04 94 50 07 00
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h / 13h30 à 17h30
ou par mail sur dechets@dracenie.com

Le développement durable sous toutes ses formes

Le principe de développement durable intègre les contraintes écologiques et sociales à l'économie. Gestion des ressources énergétiques, mobilités douces, logement : la ville travaille sur tous les fronts.

Diminuer la pollution lumineuse

En 2021, la ville a adopté un Règlement local de publicité encadrant la pollution lumineuse des enseignes commerciales. Un travail d'anticipation cohérent avec la loi Climat et Résilience, et notamment son décret d'application paru en octobre dernier. Conformément à la nouvelle mesure, l'éclairage des publicités dans la rue est interdit entre 1 heure et 6 heures du matin. C'est pourquoi tous les mobiliers rétro-éclairés de la ville ont été équipés de programmeurs afin de réaliser une coupure durant ce créneau horaire. Les 7 panneaux numériques de la commune en entrée de ville sont également mis en veille de 23h à 6h. Ce décret vient rendre plus lisible la réglementation pour les institutions publiques, les usagers et les commerçants. Pour rappel, la commune œuvre depuis plusieurs années contre la pollution lumineuse et ses impacts négatifs sur la faune, la flore, les écosystèmes et la santé humaine.

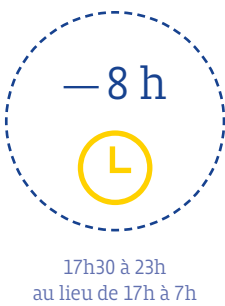
TRANSFORMER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis plusieurs années, la commune s'attache à réaliser des économies d'énergie, notamment en matière d'éclairage public. Des efforts à conforter au regard du contexte national. Près de 40 % des éclairages de la ville sont équipés de LED, dont l'intensité est réduite de 50 % de 23h à 5h. Depuis 2015, la commune remplace systématiquement les équipements à l'occasion d'opérations d'aménagement global de voirie. Elle a également supprimé les spots au sol dirigés vers le ciel, permettant une économie de 6 200 €/an. Toutefois, au regard du contexte économique et conformément aux directives du Gouvernement relatives à la sobriété énergétique, la commune envisage l'extinction de l'éclairage public de 23h à 6h selon un périmètre défini. Ce procédé s'effectuera de manière progressive et permettra également de répondre à un objectif écologique : la préservation de la biodiversité nocturne. L'éclairage sur les grands axes routiers (2X2 voies) est préservé, bien que réduit. De la même façon, il est envisagé d'éteindre la mise en valeur des lieux suivants à partir de 23h : Place Condorcet, Centre Collomp, La Poste boulevard Joffre, Hôtel de Ville, Sous-préfecture, Église Saint-Michel.

UN NOËL ÉCORESPONSABLE POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

La ville a décidé de réduire son empreinte énergétique tout en restant fidèle à l'esprit de Noël. Les illuminations de Noël ont été mises en marche le 2 décembre à l'occasion du Téléthon avec des éclairages entièrement équipés en LED. Compte tenu du contexte actuel, la commune a fait le choix de réduire la période des illuminations, la densité des motifs en dehors du centre-ville et les horaires d'éclairage. Le temps d'éclairage des bâtiments publics et du marché de Noël respecteront les mêmes horaires. Ces décisions visent à réaliser des économies d'énergies tout en maintenant la magie de Noël.

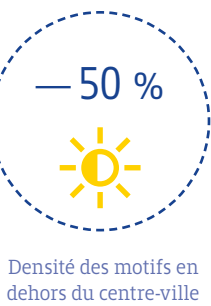
Modification des horaires d'éclairage



Diminution de la période des illuminations



Diminution de moitié des illuminations



Accélérer la sobriété énergétique

La commune travaille sur l'efficacité énergétique de ses bâtiments depuis 2010. Elle redouble d'efforts depuis 2021 avec notamment un budget pluriannuel sur 10 ans dont 10 650 000 € sont dédiés à la rénovation thermique.

À la vue du plan de sobriété énergétique annoncé par le Gouvernement, la ville renforce ses mesures. Cet hiver, le chauffage ne dépassera pas les 19°C dans les bâtiments communaux et l'utilisation de l'eau chaude sera limitée aux usages de salubrité et d'hygiène. Ces mesures ne s'appliquent pas dans les crèches, les écoles maternelles et les établissements de santé. Côté isolation, un travail de fond sera engagé sur l'enveloppe des bâtiments, soit l'isolation extérieure. Grâce à son anticipation, la ville a déjà travaillé sur l'isolation des combles, le remplacement des menuiseries, la rénovation des chaufferies et le pilotage des installations de gestion de chauffage à distance. La commune a donc déjà déployé des efforts conséquents pour répondre aux objectifs de l'État, correspondant à une baisse de consommation d'énergie de 40 % d'ici 2030. Les agents communaux seront quant à eux formés et sensibilisés aux bonnes pratiques visant la réduction des énergies. Ainsi, chacun peut devenir acteur du changement et contribuer à davantage de sobriété énergétique.

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE POUR TOUS

Pour les usagers, France Rénov, piloté par l'Agence nationale de l'habitat, est le point d'entrée unique de tous les parcours de travaux, des plus simples aux plus complexes. Ce dispositif vise à améliorer votre confort et réduire votre consommation d'énergie. Pour être informés et accompagnés tout au long de votre projet, vous avez à votre disposition :

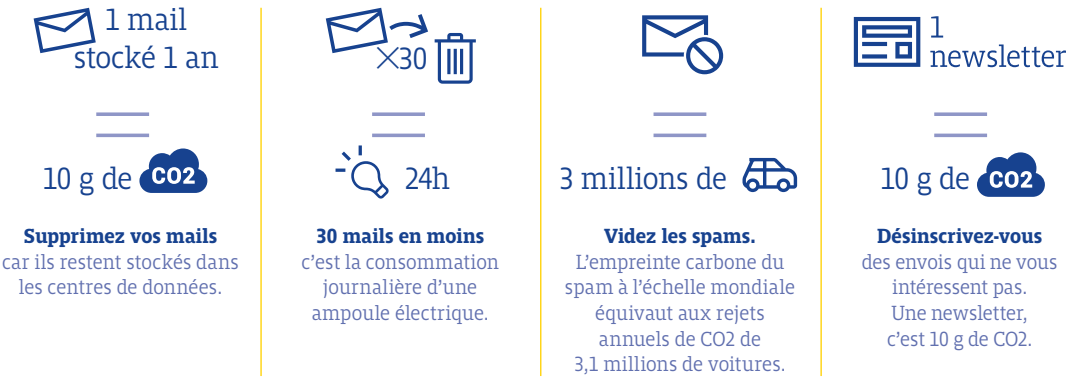
- une plateforme web : france-renov.gouv.fr ;
- un numéro de téléphone national unique : 0 808 800 700 ;
- un espace conseil à l'espace Chabran dans les locaux Areve, ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Contact : 0 808 800 083.

Le saviez-vous ?

“Merci”, “bien reçu”, “bonne soirée”, “bon week-end”, ou le tout petit “OK”... Combien de tonnes équivalent carbones pourrait-on économiser chaque année en envoyant moins de ces messages - certes polis, mais polluants ?

Un message parcourt en moyenne 15 000 km avant de se retrouver dans une boîte mail, soit 11 fois la distance Madrid-Londres en avion. Selon l'organisation Carbon Literacy, 281 milliards d'e-mails ont été envoyés dans le monde, chaque jour, en 2018. En sachant qu'un mail standard génère 4 g de CO2, c'est donc 410 millions de tonnes de CO2 par an qui sont émises. L'impact de l'envoi d'un mail dépend du poids des pièces jointes, du temps de stockage sur un serveur mais aussi du nombre de destinataires. Multiplier par 10 le nombre des destinataires d'un mail multiplie par 4 son impact.

QUELQUES ASTUCES POUR LIMITER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES EMAILS



Habitants, élus et agents : un travail de concert

Après 2 ans de restrictions liées à la crise Covid, l'année 2022 a été marquée par une reprise effective des activités des Conseils de quartier. Fêtes de quartier, formations et concertations ont consolidé les liens entre la commune et les habitants.

Cette année s'est illustrée par la reprise des rencontres publiques, véritable ciment de la relation entretenue entre la commune et les Conseils de quartier depuis 2015. Même si les demandes émises n'ont pas cessé d'être traitées avec tout l'intérêt dû en 2020 et 2021, la reprise des réunions de quartier a permis une large consultation et favorisé une communication réciproque entre les Dracénois, les élus et les agents. Ce regain d'implication a été explicite avec plus de 54 réunions en 2022.

“Entre démocratie participative et représentative”

Afin de mieux comprendre le fonctionnement communal, les membres des Conseils de quartier ont bénéficié d'un temps de formation “culture territoriale” au mois de mai. Des formations sollicitées par les habitants, mises en œuvre par la commune, qui devraient se voir complétées prochainement par d'autres thématiques.

Enfin, le point d'orgue de cette année de mobilisation a été l'organisation de quatre fêtes de quartier durant le mois de septembre. Ces festivités ont été l'occasion pour chacun de mesurer la motivation des organisateurs bénévoles et de faire de ces moments de partage un véritable facteur de lien social.

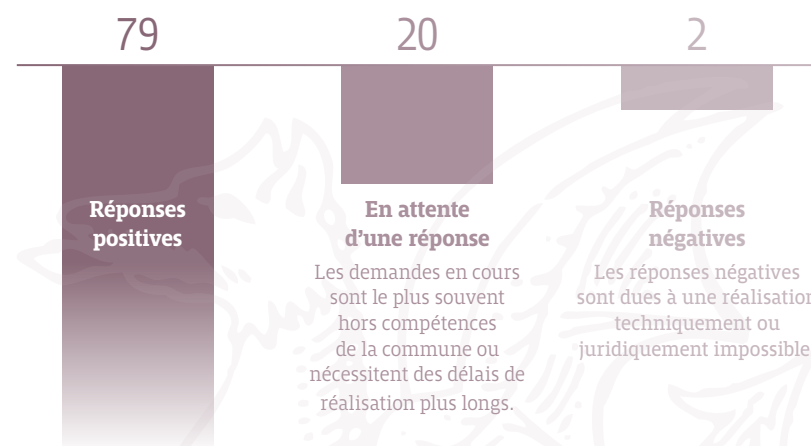


Janvier 2022, réunion du Quartier Centre Sud, travaux chemin des Aubépines.

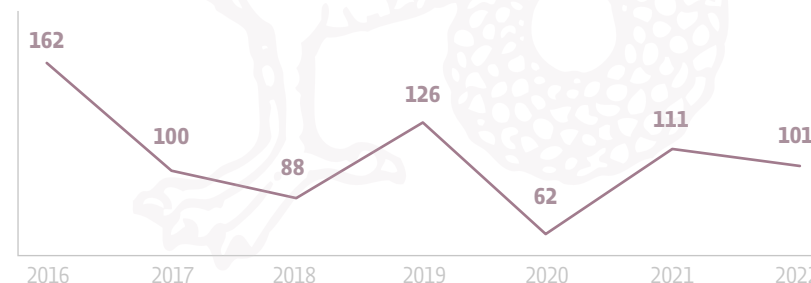


Juin 2022, réunion concernant les travaux de la Vaugine du Quartier Est.

LA VILLE À L'ÉCOUTE DE SES HABITANTS, SUR 101 DEMANDES :



ÉVOLUTION DU NOMBRE DES DEMANDES DE 2016 À 2022



Les nouveaux commerces à Draguignan

BLISS ♦ Chaussures et sacs à main



Lara Busacca
23 rue République - 07 64 22 97 00
@ f #bliss draguignan

L'HAIR DU TEMPS ♦ Salon de coiffure



Lætitia Pourcin
8 place aux Herbes - 06 14 40 50 15
f L'hair du temps

HO VITRES OH ♦ Vitraux d'art



Séverine Mérienne
12 rue de Trans - 06 13 09 23 33
f Ho vitres oh @ Ho_vitres_oh

#MIAM ♦ Snacking et restauration rapide



Gilles Caso
1 rue des Marchands - 06 51 37 49 61
f #Miam draguignan

ROSATE PIZZE ♦ Pizzeria



Mathieu & Luca Belloni
88 rue de la Libération - 04 98 10 31 55
f Rosate pizze

UNIK STYLE ♦ Prêt à porter féminin



Fatou N'diaye
Centre Hermès - 28 rue République - 09 82 30 95 95
@ f unik style

Groupes de l'opposition municipale

“Mieux vivre dans ma ville”

“Liberté, Egalité, Fraternité”,
tout un symbole au fronton de l’école publique !

En mars dernier, lors d’un conseil municipal, la municipalité avait souhaité répondre à un appel à projet dénommé “Réinventons nos cœurs de ville”.

L’objectif étant de faciliter l’émergence de projets urbains innovants en centre-ville tout en valorisant le patrimoine architectural, paysager et urbain. Notre groupe de l’opposition avait tout naturellement voté en faveur de cette délibération.

D’autant qu’il n’était alors, aucunement question, dans le rédactionnel de présentation dudit projet, d’une quelconque fermeture de l’École Mireur, le Maire de Draguignan indiquant ne disposer d’aucune orientation programmatique tout en indiquant constater l’importante mise aux normes de l’École Mireur.

Une mise aux normes qui, durant sa première mandature de 2014 à 2020, ne devait pas être considérée comme suffisamment prioritaire au regard des choix et orientations budgétaires de l’équipe municipale.

Nul doute qu’en ayant eu connaissance de l’importance des travaux de remise aux normes du bâtiment abritant cette école, le Maire aurait opté, pour la mise en sécurité des enfants, du corps enseignant ou des agents territoriaux au détriment de l’abysal réhabilitation du musée des Beaux-Arts.

Aujourd’hui, nous demandons la communication de l’estimation chiffrée des travaux nécessaires à la mise aux normes de cette école.

Nous sommes d’autant plus surpris que, connaissant l’attachement du premier magistrat à sa ville, son histoire et son patrimoine, nous n’aurions jamais pu l’imaginer approuver ou envisager la suppression de l’une des écoles les plus anciennes de la ville.

Une école qui trouve tout son sens dans un centre-ancien qui,

reste sur une pente déclinante sur laquelle, la paupérisation gagne incontestablement du terrain, malgré les apparences de façades ou autres déplacements d’enseignes commerciales.

Conserver son école, c’est aussi préserver la vitalité de son centre-ville, de son unité.

Nous nous refusons de croire un seul instant que l’un des plus beaux symboles de notre République puisse être sacrifié sur l’autel du développement économique et commercial, sur l’autel des enjeux de l’habitat. Et encore moins lâchée au profit de certains opérateurs.

En signant précipitamment, suite à nos récentes interventions lors du dernier conseil municipal, la pétition pour le maintien de l’école, l’un des adjoints de cette municipalité s’est peut-être soudainement ou sournoisement rendu compte de l’aberration d’une telle fermeture.

L’un des points déterminant du dispositif Réinventons nos cœurs de ville consiste en ce que les villes organisent leur propre appel à projets local, ce qui veut dire que la municipalité a encore la possibilité de remédier à cette fermeture.

Dans un bulletin de la Société d’Etudes Scientifiques et Archéologiques de Draguignan, Jean Aicard, également illustre dracénois, parlait de Frédéric Mireur en ces termes : “Il ne pouvait se passer de Draguignan et je me demande en vérité comment Draguignan se passera de Mireur, il était l’âme de votre chère cité.”... l’école qui porte son nom est devenue elle aussi, au fil du temps, l’âme de notre cité.

**Les élus du groupe
“Mieux dans ma ville”
miglioli2020@gmail.com
Jean-Bernard Miglioli
Christine Villelongue
René Dies
Camille Diquelou
Jean-Daniel Santoni**

“Génération Draguignan”

Texte non parvenu.

“Draguignan Plus Loin Ensemble”

Triste réalité !

Draguignan n’a toujours pas son musée malgré 4 ans de travaux erratiques, mais sa municipalité s’y connaît en théâtre.

Souvenez-vous, le 02 novembre 2021, dans une vidéo aux accents pagnolesques relayée par Var Matin, notre Premier Magistrat, conseiller régional, Président de DPVA, Président du CCAS, Président du Conseil Territorial de Santé, et Président du Conseil de Surveillance de l’Hôpital, nous confiait que “la situation du service des urgences de Draguignan n’était que provisoire, que la situation de fermeture n’était pas définitive, qu’il travaillait d’arrache-pied pour que la situation rentre dans l’ordre au plus tôt”. Vos élus vous racontaient alors que la situation qui frappait notre territoire n’était prévue que pour 5 semaines. Semaines devenues des mois et, nous comptons désormais le temps en année. Triste réalité ! Le temps passe et les imposteurs restent. Ces spécialistes de l’enfumage n’ont jamais de comptes à rendre. Ils ont appris, d’expérience, qu’ils peuvent compter sur l’inertie des institutions. Ils parient sur le découragement d’administrés qui ont perdu toute illusion. Ils s’efforcent de museler l’opposition, au mépris des suffrages qu’elle représente et des principes élémentaires de la démocratie. Imitant le modèle mis en place au plus haut niveau de l’état, ils s’appliquent à pourrir la vie de leurs contradicteurs jusqu’à les écoeurer. C’est bien dommage, car la vérité, c’est que Draguignan devient un désert médical. Mauvais signal supplémentaire, au moment du départ de la directrice de notre hôpital promue dans un établissement XXL des Bouches du Rhône, il n’y a toujours pas de successeur annoncé en vue ! Draguignan serait-elle devenue si peu attractive, malgré les discours enchanteurs de la propagande municipale et les

articles d’une presse locale bien servile ? A vrai dire, il n’y a plus que la Cour et l’entre-soi qui peuvent prétendre croire encore au formidable pouvoir de séduction de Draguignan. Ce n’est pas le remplacement d’un commerçant par un autre sur le boulevard Clémenceau, venant à la place de l’ancienne librairie, qui va nous faire croire que la vitalité est soudainement revenue en ville. La réalité est moins enthousiasmante : remplacer un fond de 220m², préempté à 3.000€ de loyer par mois, vide depuis + d’1an, pour y transporter un commerçant déjà en place sur l’îlot Trabeau, et y faire un lieu “culturel et social” 1 an pour en arriver là, c’est qu’en réalité il n’y a pas d’enseigne à fort potentiel désireuse de venir à Draguignan. Triste réalité. Mais nos élus sont contents d’eux ! Surtout de leur sort. Ils peuvent l’être au vu de leurs indemnités confortablement augmentées en début de mandat, payées par nos impôts. Ils peuvent s’en féliciter en ces temps de disette, où leurs citoyens sont invités à serrer leurs ceintures. Derniers exemples en date les habitants de la résidence du Florentin savamment ignorés depuis un an, ou encore les parents d’élèves de l’école mireur...Tout ça pour continuer à nous tondre la laine. Car, vous l’avez compris, avec la calamiteuse gestion du tri sélectif, et des ordures ménagères, de nouvelles hausses d’impôts sont prévues en 2023. C’est ça la vision des macronistes : se servir des pauvres pour s’emparer du pouvoir, en veillant à ne jamais les rendre plus riches. Triste réalité ! A force de prendre les dracénois pour des idiots, cela finira par se voir : la pièce de théâtre que nous jouent nos élus tourne à la farce, toute aussi extravagante que le musée !

**Mathieu Werth
Draguignan, Plus Loin, Ensemble
Contact : mwerth2020@gmail.com**

Groupe de la majorité municipale

“Draguignan au cœur”

Chères Dracénoises, chers Dracénois,

Les Dracénoises et les Dracénois sont au centre de l’action municipale avec la volonté d’avoir une ville en bonne forme dans le cœur de ville comme dans les secteurs pavillonnaires du “Grand Draguignan”, dans les zones naturelles comme les espaces résidentiels à la rencontre de la ville et de la campagne. Nous avons la responsabilité de piloter la gestion quotidienne de proximité en gardant l’avenir à l’esprit. Cette conviction est la boussole de nos décisions.

C’est pourquoi nous travaillons à des services publics performants grâce à la coordination de tous les moyens publics, associatifs et privés présents sur le territoire. Le but est de garantir l’exercice des compétences municipales mais aussi d’influer efficacement afin de ne pas se laisser distancer en matière de santé et de sécurité tout comme dans le domaine de la transition écologique et de l’indépendance économique. Autant de sujets qui sont importants pour la vie des Dracénoises et des Dracénois, mais qui ne sont pas de la compétence exclusive d’une commune ne pouvant assumer isolément des charges souvent principalement régaliennes.

Par exemple en matière de sécurité : même si elle est statistiquement contenue sur Draguignan, la délinquance est intolérable et il n’est pas acceptable de laisser s’installer un sentiment d’impunité propice aux incivilités. Dans ce contexte, la coordination avec les moyens de l’État en capacité d’apporter des réponses est d’autant plus impérieuse que le périmètre des missions de police environnementale à la charge de la commune ne cesse de s’élargir.

Bref, la définition des équilibres budgétaires communaux est un exercice qui compte dans une période où la population subit jusque dans sa vie quotidienne

les répercussions des crises successives que nous traversons depuis 2020. D’autant que la hausse des prix de l’énergie et des produits de première nécessité est une réalité qui impacte aussi les finances communales. Dans ces conditions, les orientations budgétaires sont l’exacte mesure de ce qui peut être fait dans des circonstances données.

Au total, assurer la responsabilité d’une commune est un combat quotidien qui demande d’autant plus d’endurance et de persévérance que d’aucuns considèrent qu’il est de bonne politique d’agiter les peurs en tout genre pour mieux tenter de se façonner à crédit une stature d’homme providentiel omnipotent. Il est aisé de faire l’économie du principe de réalité lorsqu’on n’est pas en responsabilité comme pour mieux tenter de cliver en minaudant avec cette radicalité évanescence qui est le marqueur du temps présent. L’arithmétique électorale aurait-elle des raisons que la raison ignore ?

Notre équipe municipale a fait le choix du cœur et du devoir de responsabilité. L’amour de Draguignan est notre moteur. Il impose de vivre dans les réalités d’aujourd’hui pour mieux impulser la ville de demain. Animée par la volonté de s’inscrire dans la proximité pour être à l’écoute de tous, notre équipe porte l’ambition de faire avancer Draguignan dans le bon sens pour garantir une action équilibrée au bénéfice des Dracénoises et des Dracénois.

La lucidité doit primer comme pour mieux rappeler l’insignifiance de l’exagération.

Pour ces fêtes de fin d’année, vivons ensemble la ville qui nous rassemble.

Bonnes fêtes à toutes et à tous.

**Le groupe
“Draguignan au cœur”**

VOTRE MUNICIPALITÉ ET VOUS

- **Rendez-vous avec le Maire**
Vous souhaitez rencontrer le Maire ?
Il vous suffit de prendre rendez-vous en téléphonant au **04 94 60 31 29/39**
- **Boîte aux lettres**
Vous souhaitez adresser un courrier au Maire ?
Il vous suffit de le déposer dans la boîte aux lettres, à Hôtel de ville, rue Cisson ou d'envoyer un courriel à l'adresse suivante : **mairie@ville-dragnignan.fr**
- **Internet**
Votre magazine est en ligne sur le portail de la Ville au format accessible sur **www.ville-dragnignan.fr**
- **Permanences des adjoints au Maire**
Vous pouvez contacter les Adjoints au Maire en composant le **04 94 60 31 51**

LES PHARMACIES DE GARDE À DRAGUIGNAN

La pharmacie de garde est de service toute la semaine du samedi 19h au samedi suivant 19h. Ces gardes peuvent changer, renseignez-vous auprès des pharmacies ou au commissariat de police.

DU 3 DÉCEMBRE 2022 AU 11 FÉVRIER 2023

DATES	PHARMACIES	ADRESSES	N° Tél.
Du 3 au 10/12	Pharmacie SALAMANDRIER	Centre Cial Salamandrier	04 94 68 04 43
Du 10 au 17/12	Pharmacie LA CROIX BLEUE	11 boulevard Foch	04 94 50 42 70
Du 17 au 24/12	Pharmacie PROVENÇALE	Résidence Notre Dame du Peuple Avenue St Hermentaire	04 94 67 15 70
Du 24 au 31/12	Pharmacie SAINT-JAUME	Résidence Martels - Chemin St-Jaume	04 94 68 13 51
Du 31/12 au 7/01	Pharmacie REYBAUD	7 place aux Herbes	04 94 68 25 59
Du 7 au 14/01	Pharmacie PEYROT	Centre-Commercial Les Collettes	04 94 68 68 97
Du 14 au 21/01	Pharmacie DES HELLENES	Résidence Les Hellènes - Saint-Léger	04 94 68 16 19
Du 21 au 28/01	Pharmacie CARNOT	31 boulevard Carnot	04 94 67 22 25
Du 28/01 au 4/02	Pharmacie CLEMENCEAU	30 boulevard Clemenceau	04 98 10 53 90
Du 4 au 11/02	Pharmacie PRINCIPALE	868 avenue Pierre Brossolette	04 94 68 00 56

PERMANENCE DE SOINS AVEC L'AMLI

L'Activité médicale libérale hospitalière est située dans l'enceinte du CHD et proche des Urgences. Un médecin libéral vous prendra en charge comme il le ferait dans un cabinet libéral en ville. Les horaires de présence sont assurés : de 20h à minuit en semaine / de 14h à minuit le samedi / de 10h à minuit le dimanche et jours fériés. Tél. accueil urgences : **04 94 60 50 62**

URGENCES DENTAIRES / DENTISTES DE GARDE

Le Conseil départemental de l'Ordre des chirurgiens-dentistes du Var a mis en place un numéro de téléphone qui communique les cabinets dentaires de garde les dimanches et jours fériés. N° unique : **0892 566 766**

ALERTE MÉTÉO FRANCE

Météo-France propose un service d'information par un répondeur (coût d'une communication téléphonique) sur l'état de vigilance en France Métropolitaine, par département et sur l'évolution d'événement relevant de la vigilance orange ou rouge au **05 67 22 95 00**. Informations accessible également sur : **france.meteofrance.com/vigilance**

CONTACT MAGAZINE

Mairie de Dragnignan
Direction de la Communication
Rue Georges Cisson - 83300 Dragnignan
Tél. : 04 94 60 31 66
www.ville-dragnignan.fr
Magazine d'information municipale
de la Ville de Dragnignan
Édition N°60 - DÉCEMBRE 2022

Directeur de la publication :
Richard Strambio, maire de Dragnignan
Rédacteur en chef : Maud Jecker
Rédaction : Jeremy Veloso
Agenda : Régine Alquier
Photos : Gaël Delaite
Conception graphique : Philippe Bérenger
Impression : Groupe Riccobono - 83490 Le Muy
Distribution : bal-idf.com
Tirage : 22 000 exemplaires
Dépôt légal à parution

ALLO MA VILLE

HÔTEL DE VILLE

Accueil
04 94 60 31 31
Affaires scolaires
04 94 60 20 36
Animation
04 94 60 31 59
Bâtiments communaux
04 94 60 20 70
Cabinet du maire
04 94 60 31 29 / 39
Contrat local de santé
04 94 60 20 30 / 31 77
Communication
04 94 60 31 66
Documentation archives
04 94 60 20 07
Domaine public
04 94 60 20 88
Enfance, jeunesse et sports
04 94 60 31 77
Environnement
04 94 60 20 83
État civil
04 94 60 31 04
Espace associations
04 94 60 20 21/31 77
Guichet familles
04 94 60 20 24
Nettoyement
04 94 60 20 87
Petite enfance
04 94 60 20 44
Pôle activités adaptées
04 94 60 20 25 / 31 77
Ressources humaines
04 94 60 31 31
Secrétariat des élus
04 94 60 31 51
Urbanisme
04 94 60 20 48 / 31 65 / 20 53
Voirie et réseaux divers
04 94 60 20 63
CULTURE
Chapelle de l'Observance
04 94 84 54 31
HDE du Var
04 83 95 34 08
Maison du bourreau
04 94 84 54 31
Musée de l'Artillerie
04 83 08 13 86
Musée des ATP
04 94 47 05 72
Office intercommunal de tourisme
04 98 105 105
ORGANuGAMMusEum
04 94 84 54 31
Pôle culturel Chabran
04 83 08 30 40
Théâtres en Dracénie
04 94 50 59 59
INFORMATIONS JEUNESSE
Info Jeunes
04 94 68 27 00
Maison de l'étudiant
04 94 76 19 05

TRANSPORTS

Transports en Dracénie
04 94 50 94 05
Centrale Taxis Dracénie
04 94 68 68 68

SÉCURITÉ-URGENCES

Commissariat Police 17
ou 04 94 39 44 00
Police municipale
04 94 68 88 52
Pompiers 18
SAMU 15
Dépannage électricité :
ErDF 09 726 750 83
Dépannage gaz : GrDF 0800 473 333
Véolia eau 0 969 329 328

CCAS (Centre communal d'action sociale)

Du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
04 94 50 42 20

POINT D'ACCÈS AU DROIT DE DRACÉNIÉ

267, avenue de Verdun
Centre administratif Chabran
Renseignement et RDV
au 04 98 10 29 20

DÉFENSEUR DES DROITS

M. Richard Godet, délégué du Var,
267, avenue de Verdun
Centre administratif Chabran
Le mercredi toute la journée
Tél. : 04 83 95 33 00
richard.godet@defenseurdesdroits.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Les conciliateurs de justice vous reçoivent :
- au Centre Joseph Collomp
Place René Cassin
- au 267, av. de Verdun - Centre administratif Chabran
- au Palais de justice
- au Commissariat de la Police nationale
Tél. : 04 94 60 31 31
ou 04 98 10 29 20

CIP HAUT CENTRE VAR

Centre d'information sur la prévention des difficultés des entreprises - Consultations gratuites le 3^e jeudi de chaque mois. Chambre de commerce et d'industrie 247 rue Jean Aicard
RDV par tél. : 04 94 22 63 44

ÉCRIVAIN PUBLIC (aide aux démarches)

LM ÉCRIRE - Ludvine Montbord vous reçoit au Tribunal de Dragnignan, les lundis (semaines paires) de 9h à 12h (avec ou sans rendez-vous)
Tél. : 06 61 31 78 77

ORDRE DES AVOCATS

Victimes de violences conjugales ou intrafamiliales
04 94 603 272
Victimes d'une infraction pénale
04 94 603 270



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Insee
en partenariat
avec votre commune

Recensement de la population 2023

Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !

Encore plus simple par internet

🔍 le-recensement-et-moi.fr



Le recensement démarre le 19 janvier. Si vous êtes recensé
cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

2023



**Le maire, Richard Strambio
et le Conseil municipal**

**vous souhaitent une bonne année
et invitent à la soirée de présentation
des vœux à la population.**



**Le vendredi 13 janvier 2023
18h - Complexe Saint-Exupéry**